



RCS : BESANCON
Code greffe : 2501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1977 B 00015
Numéro SIREN : 309 277 275
Nom ou dénomination : AUDIT CONSEIL EXPERTISE en abrégé ACE

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2015 sous le numéro de dépôt 230

Audit Conseil Expertise - ace

Société anonyme au capital de 270.000 €
Siège social : 25000 BESANCON - 52 rue Urbain Leverrier
RCS BESANCON 309.277.275

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 5 janvier 2015

L'an deux mil quinze
et le cinq janvier à 18 heures

Les administrateurs de la société Audit Conseil - ace se sont réunis au siège social sur convocation du président directeur général, Madame Murielle GENIN

SONT PRESENTS et ont signé le registre de présence :

- ↳ Madame Murielle GENIN
- ↳ Madame Vanessa PATOIS CLERC
- ↳ Madame Anne MASSON représentant la SARL LE PHENIX

Monsieur Francis COMBEL n'assiste à la réunion

Plus de la moitié des membres en exercice du conseil d'administration étant présents, le conseil peut valablement délibérer.

Madame PATOIS CLERC remplit les fonctions de secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Murielle GENIN qui rappelle aux administrateurs qu'ils se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

EXPOSE DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- Représentation de la SARL LE PHENIX, administrateur
- Démission du directeur général délégué

Après délibération entre les administrateurs, les résolutions suivantes est mise aux voix :

AG
An
P

PREMIERE RESOLUTION

Le conseil d'administration prend acte de la décision de la SARL LE PHENIX de désigner Mademoiselle Anne MASSON aux fonctions de représentant permanent de cette société au conseil d'administration de la société ACE en remplacement de Monsieur Francis COMBEL.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Francis COMBEL de ses fonctions de directeur général délégué à compter du 8 décembre 2014 et décide de ne pas procéder à son remplacement

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Le conseil d'administration confère tous pouvoirs à la SCP d'Avocats SCHAUFELBERGER MONNIN SIRAT à l'effet de réaliser toutes formalités légales ou réglementaires faisant suite aux décisions prises au cours de la présente réunion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les administrateurs présents.

